

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 14 avril 1994

LETTRE DU 14 AVRIL 1994

Chères Collègues et chers Collègues,

Il m'est toujours agréable de prendre contact avec chacune et chacun d'entre vous. En ce printemps qui tarde à venir, c'est avec plaisir que je vous apporte quelques nouvelles en provenance du campus.

Malheureusement, il y a toujours des événements pénibles que je me dois de vous signaler. Cette fois, il s'agit du décès, survenu le 26 février dernier, d'une collègue retraitée: la professeure Alice Ying-Sheng P'an. Médecin diplômée de l'Université de Shanghai, Mme P'an, après avoir connu nombre de difficultés dans son pays, s'est jointe à l'école de Santé publique de l'Université de Montréal où elle a poursuivi sa carrière professorale. Passée au Département de médecine du travail et d'hygiène du milieu de la Faculté de médecine, elle s'est consacrée à sa tâche de professeure jusqu'au moment de sa retraite en 1985. Elle laisse à ses nombreux étudiants le souvenir d'une enseignante de grande qualité dont la disponibilité personnelle était proverbiale. On la regrettera.

L'indexation des pensions -- sujet dont nous nous sommes fréquemment préoccupés -- prendra effet à compter du 1^{er} mai prochain. Dans un premier temps, il faudra actualiser au 1^{er} janvier 1994 les pensions versées antérieurement. Par la suite, il faudra calculer le montant qui devra être versé pour tenir compte de l'utilisation rétroactive des formules d'indexation retenues pour les années 1992 et 1993 lesquelles sont applicables respectivement au 1^{er} janvier 1993 et au 1^{er} janvier 1994. Je suis conscient du fait que les opérations requises reposent sur des considérations d'ordre technique et font appel à des notions d'arithmétique. Pour vous aider à vous y retrouver -- si tant est que la gymnastique des opérations arithmétiques vous intéresse à ce point! -- j'ai préparé un court document (voir texte ci-joint) où les principales opérations vous sont présentées. Deux remarques s'imposent à ce sujet:

- La quasi totalité de la note ci-jointe concerne le cas des pensions déjà versées le 1^{er} janvier 1992; cette situation prévaut chez plus de 80% des collègues de l'APRUM;
- Les indexations découlant de l'augmentation du coût de la vie, telle que mesurée par l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC), se feront -- pour la totalité du montant de la pension versée -- à un taux égal à 75% de l'augmentation de l'IPC pour chacune des années civiles 1992 et 1993.

Quoi qu'il en soit, il vous sera toujours possible d'obtenir des renseignements complémentaires, soit en vous adressant au Service des avantages sociaux (514-343-7887) soit en communiquant avec moi (514-343-7635).

J'ai le plaisir de vous informer que la direction de l'Université a donné une suite favorable à la requête formulée par l'APRUM au sujet de l'utilisation de l'outillage informatique de l'établissement. Il est maintenant acquis que les membres retraités du corps professoral « ont accès aux Services informatiques aux mêmes conditions que les professeurs réguliers ». Il s'agit d'une excellente nouvelle pour plusieurs d'entre nous.

Je vous prie de bien noter que l'Assemblée générale annuelle se tiendra le mercredi 15 juin prochain à 16:30 à la salle M-415 du Pavillon principal. Cette assemblée sera suivie de la traditionnelle réception qui aura lieu à compter de 17:30 dans le Hall d'honneur de l'Université. Vous recevrez en temps utile tous les renseignements relatifs à ces deux événements; entre temps, retenez bien la date.

Les déjeuners du 3^e jeudi du mois reprendront sous peu au restaurant La Lucarne où se terminent, ces jours-ci, des travaux de rénovation. Les dates à noter sont le 21 avril et le 19 mai.

Je salue chaleureusement chacune et chacun d'entre vous.

Le Président
Jacques St-Pierre
JSP/fsp
P.J. : 1